

CECILE DUFLOT MINISTRE DE L'ÉGALITE DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

BERNARD CAZENEUVE
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE
L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DU BUDGET

Invitation presse

Invitation presse

www.territoires.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

Paris, le 5 juillet 2013 N° 702

Signature de la cession de la caserne de Reuilly par l'État à la Ville de Paris pour créer 400 logements

Cécile DUFLOT, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, et Bernard CAZENEUVE, ministre délégué au Budget, chargé du domaine, signeront le mardi 9 juillet avec Bertrand DELANOË, maire de Paris, le protocole de cession de la caserne de Reuilly à la Ville de Paris.

Cette cession de l'État permettra à la Ville de Paris de créer sur le site, dont la qualité architecturale sera préservée, un ensemble de plus de 400 logements, dont 50 % de logements sociaux, comprenant également une crèche, des activités commerciales, et un espace vert. Elle illustre la volonté du gouvernement, traduite dans la loi de mobilisation du foncier public en faveur du logement du 18 janvier 2013, de donner une nouvelle impulsion à sa politique de cessions immobilières, pour accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de l'engagement du Président de la République de construire 500 000 logements par an, dont 150 000 logements sociaux, d'ici à la fin du quinquennat.

La signature du protocole sera suivie d'une visite des lieux.

Date: Mardi 9 juillet à 11h15

<u>Lieu</u>: Caserne de Reuilly angle rue du Faubourg Saint-Antoine / rue de Reuilly – Paris 12^e

Accréditation obligatoire des journalistes auprès du service de presse de la Ville de Paris : 01 42 76 49 61

Contacts presse :

Cabinet de Cécile DUFLOT : 01 44 49 85 13 Cabinet de Bernard CAZENEUVE : 01 53 18 43 08 Service de presse de la Ville de Paris : 01 42 76 49 61